



Communiqué de presse 23 juillet 2023

## Une nouvelle ponte de tortue de mer sur nos côtes, cette nuit à Fréjus-Plage !

**Une tortue marine est venue pondre à Fréjus-Plage vers 3h30 dans la nuit du samedi 22 au dimanche 23 juillet. Forts de leur expérience et de leur préparation, les services de ville de Fréjus et la police Nationale ont très rapidement mise en en place la protection du site. Une experte, assistée des agents de l'Observatoire marin d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, s'est rendue ce matin sur place pour confirmer la présence d'œufs et l'espèce : tortue Caouanne. Il s'agit du 6<sup>ème</sup> site de nidification observé depuis le début du mois de juillet sur les côtes méditerranéennes françaises, un phénomène. Tous les acteurs concernés sont d'ores et déjà mobilisés pour ce nouvel évènement exceptionnel : Commune de Fréjus, Estérel Côte d'Azur Agglomération, Office français de la biodiversité (OFB), Observatoire des Tortues Marines (OTM), Réseau Tortues Marines de Méditerranée Française (RTMMF), programme européen Life TURTLENEST et Association Marineland.**

Depuis les épisodes de pontes de tortues marines de 2016 et 2020 sur Fréjus (plages des Sablettes et des Esclamandres), les acteurs se tenaient prêts ensemble à l'éventualité de la découverte d'un nouveau site de nidification sur Fréjus. Cet évènement est survenu en pleine nuit, des policiers nationaux et municipaux ont réalisé un périmètre de sécurité autour de la tortue et le protocole de protection du nid a pu être très rapidement déployé le matin. La coordinatrice des Alpes-Maritimes et du Var du Réseau Tortues Marines de Méditerranée Française (RTMMF) et cheffe de projet Tortue Marine de l'Association Marineland s'est rendue ce matin sur place pour confirmer l'espèce, à savoir la tortue Caouanne. Les agents de la ville de Fréjus ont mis en place des barrières matérialisant un périmètre de protection stricte de ce site situé sur une plage très fréquentée en été. La mairie et la communauté d'agglomération ont d'ores et déjà pris des mesures de protection pour protéger ce site de ponte : arrêté municipal de protection du site, mise à disposition de matériel pour la sécurisation du nid. Les policiers municipaux de Fréjus assureront la surveillance du lieu avec le soutien des services départementaux de l'OFB. Les agents de l'Observatoire Marin seront chargés de surveiller et collecter les données scientifiques pendant la période d'incubation.

Des bénévoles de l'association Marineland étaient présents très tôt sur site. Durant le mois de Juillet, des volontaires mènent en effet des prospections à pied et par drone chaque matin afin de repérer d'éventuelles traces, entre 6 et 9h, avant toute présence humaine. Estérel Côte d'Azur Agglomération est également fortement impliquée au travers d'actions de sensibilisation et à la formation des agents de nettoyage des plages aux bonnes pratiques en cas de ponte de tortues marines.

Des panneaux d'information et des panneaux de sensibilisation sur l'évènement sont affichés sur le site. Des instruments de suivi de température seront mis en place afin de collecter des données scientifiques nécessaires pour une meilleure compréhension du phénomène.

## **Une 6<sup>ème</sup> ponte cette année sur nos côtes, mais un phénomène qui reste exceptionnel**

Depuis la nuit du 2 au 3 juillet, des pontes ont été observées cette année à Villeneuve-Loubet dans les Alpes-Maritimes, Marseillan et Sète dans l'Hérault, Porquerolles-et Saint-Cyr-sur-Mer et désormais Fréjus dans le Var. Les eaux de Méditerranée occidentale sont connues pour être un habitat privilégié des tortues immatures et sub-adultes. Cependant, l'Observatoire des Tortues Marines (OTM) constate depuis peu une activité de reproduction plus régulière avec une ou deux pontes avec éclosion de tortues marines sur le littoral méditerranéen français. Une nette augmentation des pontes de ces tortues est également observée en Italie et en Espagne depuis une dizaine d'année. Les raisons restent à identifier par les chercheurs sur le long terme et cette tendance interroge les scientifiques : les nids déposés en Méditerranée occidentale sont-ils viables, la température du sable est-elle suffisante ? Certaines tortues marines seraient-elles en train de coloniser de nouveaux habitats de ponte ? Est-ce la conséquence d'une augmentation de la température de l'eau, des courants ou l'évolution naturelle des habitats de nidification ? Les efforts de protection des plages de pontes réalisés en Grèce et en Turquie (d'où proviennent majoritairement les tortues qui fréquentent nos côtes) depuis des dizaines d'années sont aussi à considérer.

### **Une mobilisation forte pour protéger le nid**

Fort des expériences de 2016 (Fréjus, 83), 2018 (Villeneuve Les Maguelone, 34), 2020 (Fréjus, 83) et 2022 (Valras, 34), un protocole de protection des nids a pu être rapidement déployé par le RTMMF et ses collaborateurs. Ce réseau d'acteurs permet de collecter des données sur les tortues marines de Méditerranée, de surveiller l'état de ces populations, de sensibiliser le grand public et de soigner les tortues en difficulté dans les centres de soins habilités en Méditerranée française : le CESTMed à La Grande Motte (34) et le Centre de Réhabilitation de la Faune Sauvage (CRFS) d'Antibes (06). Depuis peu, la surveillance des activités de reproduction et des pontes s'ajoute à ces missions essentielles.

Les premiers usagers de la plage semblent déjà sensibles à cet événement exceptionnel, prêts à s'impliquer dans la préservation de ce nid comme un patrimoine naturel remarquable. Si les embryons se développent normalement, il faudra attendre la fin de la période d'incubation (55 jours en moyenne) pour espérer observer leur course vers la mer. Laisser faire la nature est souvent le plus indiqué : accompagner sans déranger, observer avec l'œil du scientifique pour comprendre à long terme le phénomène. Un guide d'intervention coordonné par le Ministère en charge de la Transition écologique et préparé par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), le RTMMF, l'OFB et leurs partenaires, précise clairement « qui fait quoi ? ».

### **Les tortues marines, des espèces protégées**

En France, toutes les espèces de tortues marines sont protégées. Cela signifie que pour intervenir sur une tortue marine, même en difficulté, il faut être habilité, disposer d'une dérogation délivrée par les autorités compétentes dans le cadre d'un programme scientifique validé par le Conseil National pour la Protection de la Nature.

Les tortues Caouannes et les six autres espèces de tortues marines présentes dans les mers et océans du monde sont toutes inscrites sur la liste rouge des espèces menacées de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature).

### **Observer, informer, c'est protéger !**

La saison de ponte des tortues Caouannes s'étale généralement de juin à mi-août. Durant toute cette période, elles fréquentent nos plages, le plus souvent de nuit, afin d'y déposer leurs œufs. La maturité sexuelle chez cette espèce est tardive (autour de 30 ans) et elle se reproduit tous les 2 à 4 ans. La taille adulte varie de 90 cm à 1 mètre, pour un poids moyen de l'ordre de 135 kg.

Durant la ponte qui dure parfois plusieurs heures, les tortues sont vulnérables et tout dérangement pourrait leur nuire ou les pousser à faire demi-tour. Pour rappel, la réglementation française interdit toute perturbation intentionnelle (manipulation, nuisance lumineuse, ...) de ces espèces protégées. Aussi, il est très important de respecter certaines règles en cas d'observation de pontes de tortues :

- Respecter une distance de 10 mètres pour ne pas la déranger
- Eteindre toutes les sources de lumières artificielles
- Ne pas photographier les tortues avec un flash
- Ne pas toucher les tortues et les œufs.

Chaque observation compte ! Vous avez observé une trace de tortue marine sur le sable, vous avez observé une tortue marine en mer, participez au réseau de surveillance dans les Alpes-Maritimes et le Var en relayant vos informations au 06 16 86 26 86.

#### ***A propos de l'Office français de la biodiversité (OFB)***

*Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et les Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.*

#### ***A propos du Réseau Tortue Marine de Méditerranée Française (RTMMF)***

*Le RTMMF coorganise avec le Muséum national d'histoire naturelle responsable de l'Observatoire des tortues marines la formation des observateurs autorisés à intervenir sur les tortues marines fréquentant les eaux méditerranéennes françaises. Avec ses partenaires scientifiques, institutionnels, associatifs ou organismes internationaux comme MedTurtle et l'IUCN, le RTMMF participe à l'amélioration de la connaissance et de la conservation des tortues marines. Les missions du RTMMF sont prolongées par les interventions des centres de soins du CestMed au Grau du Roi, du CRFS d'Antibes et de CARI en Corse, chargés de recueillir les tortues vivantes nécessitant des soins avant de les relâcher en mer lorsque leur état ne présente plus de risque pour leur survie.*

#### ***A propos de l'Observatoire des Tortues Marines (OTM)***

*L'Observatoire des Tortues Marines de France métropolitaine et Saint Pierre et Miquelon est un programme scientifique du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) permettant au RTMMF d'intervenir et de collecter des données en France métropolitaine sur les tortues marines, toutes protégées.*

#### ***A propos de l'Association Marineland***

*L'Association Marineland (Loi 1901) a pour objet de développer, promouvoir et favoriser la conservation des espaces naturels, des espèces animales et la sensibilisation du grand public à l'environnement marin.*

#### ***A propos du programme européen LIFE TURTLENEST***

*Le projet LIFE TURTLENEST (2023-2028), qui s'étend sur les plages d'Italie, d'Espagne et de France, vise à protéger les habitats de nidification de la tortue Caouanne (*Caretta caretta*) face aux menaces liées au changement climatique et aux activités humaines.*

#### ***A propos de l'Observatoire Marin d'Estérel Côte d'Azur Agglomération.***

*L'Observatoire Marin fait partie du service biodiversité de la Direction Environnement et Transitions d'Estérel Côte d'Azur Agglomération. Il représente une cellule de conseil et d'appui à caractère scientifique, technique et pédagogique et permet une gestion du milieu marin à l'échelle de l'agglomération. Il est intégré au réseau RTMMF et est habilité à intervenir sur les actions de gestion des tortues marines pour les 3 communes littorales de Saint-Raphaël, Fréjus et Roquebrune-sur-Argens*